



DEPARTEMENT  
LOIRE

République Française  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE **St Marcel d'Urfé**

**PROCES-VERBAL DE SEANCE**

**Séance du 20 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le 20 décembre à 18 heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 15 décembre 2023, s'est réunie dans la salle du conseil municipal pour une séance ordinaire sous la présidence de Mr CROZET Guy, Maire

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : 7

Représentés : 1

Votants : 8

**PRÉSENTS** : Mmes Pascale MEILLAND ; Monique RIBES.  
Mrs Michel CHABRÉ ; Xavier COHAS ; Guy CROZET ; Xavier DEJOB ; Michel GROSBELLET.

**REPRÉSENTÉS** : Jacqueline GUILLOT représentée par Guy CROZET

**ABSENTS ET EXCUSÉS** : Emmanuel PHILIPPON

**Secrétaire de séance** : Pascale MEILLAND

## Ordre du jour

1/ Choix du secrétaire de séance

2/ Approbation et signatures du PV et des délibérations par le Secrétaire de Séance et le Maire

3/ Délibérations

Modification du nombre d'adjoints

4/ Questions diverses

- ...

\*\*\*\*\*

Accueil et présentation de l'ordre du jour par M. le Maire.

### 1/ Choix du secrétaire de séance

Pascale Meilland est désignée secrétaire de séance

### 2/ Approbation et signatures du PV et des délibérations par le secrétaire de séance et le Maire

Décision d'approuver le procès-verbal lors de la prochaine réunion du Conseil.

### 3 / Délibérations

#### Modification du nombre d'adjoints

*Mme Monique Ribes ne participe pas au vote*

Considérant la démission de Mme RIBES Monique, 2ième adjointe au maire, de sa fonction d'adjointe et de conseillère municipale.

**Après en avoir délibéré**, le conseil municipal décide :

- De modifier le nombre de postes d'adjoints au maire à 2 (deux).
- Dit que M. GROSBELLET Michel prend le rang de 2<sup>nd</sup> adjoint.
- Dit que la rémunération des deux adjoints reste inchangée

### 4/ Infos et questions diverses

Fin de séance 22h30

Fait à St Marcel d'Urfé

Le 20 décembre 2023,

**Secrétaire de séance**

Pascale MEILLAND

**Le Maire**

Guy CROZET